

# *Chapitre 1*



## Chapitre 1 *Vue d'ensemble*

Au cours de l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> mai 2006 et clos le 30 avril 2007, le Conseil d'administration s'est attaché à adapter les politiques et les opérations du FMI de manière à ce qu'elles répondent mieux à l'évolution des besoins des pays membres, dont le nombre a atteint 185 en janvier 2007 avec l'adhésion du Monténégro. Bien que, cette année encore, beaucoup de pays membres aient joui d'une croissance économique vigoureuse et de conditions favorables sur les marchés, un certain nombre de risques ont pesé sur le climat économique et financier. D'importants déséquilibres mondiaux persistent, l'économie des États-Unis a ralenti, les cours du pétrole et des autres produits de base sont restés élevés et l'engouement des investisseurs pour les placements à risques ne s'est pas démenti.

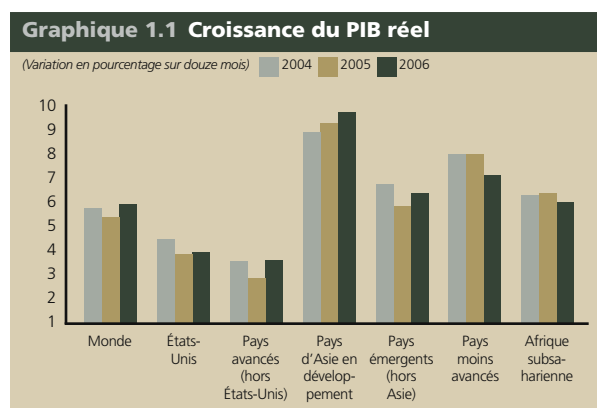
Au FMI, la réalisation des objectifs énoncés dans la Stratégie à moyen terme (SMT) lancée par le Directeur général au cours de l'exercice 2006 (encadré 1.1) a considérablement avancé. Les flux de capitaux en direction des pays émergents ayant atteint une ampleur sans précédent ces dernières années, et la demande de prêts du FMI ayant de ce fait diminué, celui-ci se consacre de plus en plus à la surveillance<sup>1</sup>, aux conseils de politique économique et à l'assistance technique. Pendant l'exercice, il a mis au point un nouvel instrument de surveillance, la consultation multilatérale, pour aider les pays membres à affronter le problème des déséquilibres internationaux. Il a aussi engagé une réflexion sur le cadre de la surveillance et pris des mesures pour que celle-ci prenne mieux en compte les aspects touchant au secteur financier afin d'aider les pays membres à gérer les risques dont s'accompagne la mondialisation des marchés financiers, mais aussi à en récolter les fruits.

Face à la montée en puissance de l'économie de certains pays membres, le Conseil d'administration a entrepris une réforme des quotes-parts et de la gouvernance afin de garantir une juste répartition des quotes-parts et une représentation adéquate de tous les pays membres. Il a aussi pris des mesures pour améliorer la gouvernance interne du FMI, le faire fonctionner de façon plus efficace et mettre au point un nouveau mode de financement correspondant davantage à la diversité des fonctions que remplit aujourd'hui l'institution.

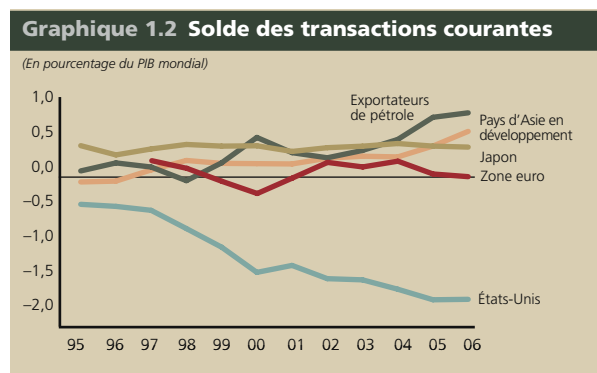
*1 La surveillance consiste à suivre les politiques économiques aux niveaux mondial, régional et national (voir encadré 2.1).*

## Traits marquants de l'évolution économique et financière

Avec 5,4 % de croissance en 2006, contre 4,9 % en 2005, l'économie mondiale a poursuivi sa vigoureuse expansion pour la quatrième année consécutive (graphique 1.1). De plus, cette expansion a été mieux équilibrée, car le ralentissement de l'économie américaine a été compensé par un affermissement de la croissance dans d'autres parties du monde. Les pays émergents se sont développés à un rythme particulièrement rapide, soutenus en cela par des conditions favorables sur les marchés financiers internationaux et, dans bien des cas, par la bonne tenue des cours des produits de base. Dans les pays avancés, l'inflation a reculé au second semestre de 2006, sous l'effet du reflux des cours du pétrole qui avaient culminé en août.



Les déséquilibres des comptes courants sont restés considérables (graphique 1.2). Le déficit extérieur des États-Unis, qui a nettement diminué vers la fin de l'année, s'est stabilisé à 6½ % du PIB en 2006. Les excédents des pays exportateurs de pétrole et des pays d'Asie de l'Est ont continué de s'accroître tandis que



les déficits se sont creusés tant en Europe occidentale que dans les pays émergents d'Europe<sup>2</sup>, ainsi que dans les pays émergents en plein essor, comme l'Inde.

Aux *États-Unis*, la croissance a nettement ralenti puisqu'elle est passée, en chiffres annuels, de 2½ % au second semestre 2006 à 0,6 % au premier trimestre 2007, sous l'effet surtout de la baisse des exportations nettes, des stocks et de l'investissement résidentiel. En effet, bien que les exportations aient continué de croître à un rythme soutenu, l'accélération de la croissance des importations a annulé en partie l'amélioration de la balance commerciale après août 2006. Plus de la moitié de l'augmentation des importations est imputable au pétrole. L'investissement des entreprises a aussi fléchi. Cependant, la consommation privée, soutenue par la croissance continue de l'emploi et la hausse des cours des actions, est restée ferme.

Dans le même temps, l'activité économique s'est accélérée dans la *zone euro*. La croissance du PIB a atteint 2½ % (en taux annuel ajusté des variations saisonnières) au premier trimestre 2007, soit près du double du taux atteint en 2005 et la plus forte progression depuis 2000, grâce au dynamisme de l'investissement et aux exportations nettes, tandis que les dépenses de consommation ont fortement ralenti, à cause notamment de la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée en Allemagne.

Au *Japon*, l'expansion économique a marqué le pas au milieu de l'année 2006, en raison surtout de la baisse inattendue de la consommation, mais la croissance a redémarré de plus belle au quatrième trimestre sous l'effet du redressement de la demande intérieure. L'activité a ralenti au début de 2007, mais la croissance est restée au-dessus de son potentiel.

Dans les *pays émergents d'Asie*, l'expansion s'est poursuivie à vive allure, tirée par la croissance vigoureuse de la Chine et de l'Inde. En Chine, la croissance du PIB réel a été de 10,7 % en 2006. L'investissement en capital fixe a reflué quelque peu au second semestre 2006 avant de reprendre de l'élan au début de 2007. La croissance de l'Inde, qui a atteint 9,7 % en 2006, s'est appuyée sur la vigueur de la consommation et, surtout, de l'investissement. Dans les nouvelles économies industrielles (Corée, province chinoise de Taiwan, RAS de Hong Kong et Singapour), la fermeté de la demande extérieure a soutenu l'activité, notamment dans le secteur de l'électronique. La croissance du PIB a aussi augmenté dans les pays de l'ASEAN-4 (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande).

<sup>2</sup> Dans les publications du FMI, cette expression désigne la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie et la Turquie.

**Encadré 1.1 Mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme**

	<b>Objectif</b>	<b>Action</b>
<b>Surveillance</b>	Moderniser le cadre	Révision de la décision de 1977 sur les politiques de change et définition d'un « mandat » (énoncé des priorités de la surveillance)
	Adopter une perspective multilatérale et renforcer la surveillance du secteur financier	Première consultation multilatérale; développement de la surveillance régionale; analyse plus approfondie des effets de contagion entre pays; couverture accrue du secteur financier; rapport du groupe de travail sur l'intégration de l'analyse du secteur financier dans la surveillance
	Clarifier et recentrer la surveillance bilatérale	Établissement de calendriers de surveillance; rationalisation des consultations, à titre expérimental
<b>Pays émergents et prévention des crises</b>	Approfondir la surveillance du secteur financier et des marchés de capitaux	Mise au point d'un cadre permettant que la surveillance bilatérale intègre aussi les questions touchant au secteur financier
	Réévaluer la validité des instruments utilisés actuellement pour la prévention des crises	Débats au Conseil d'administration et recherche d'avis externes sur la mise au point d'un nouvel instrument de financement conditionnel en cas de problèmes de liquidité afin d'étoffer la panoplie d'outils dont dispose le FMI pour la prévention des crises
<b>Pays à faible revenu</b>	Soutenir les efforts de la communauté internationale visant à aider les pays à faible revenu à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement	Conseils de politique économique, prêts concessionnels, allègement de dette et assistance technique pour aider les pays à faible revenu à parvenir à la stabilité macroéconomique et accélérer leur croissance; suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, avec la Banque mondiale ( <i>Rapport de suivi mondial</i> )
	Accroître la présence du FMI aux côtés des pays pour les conseiller dans le traitement des flux d'aide	Conseils sur l'utilisation efficace du surcroît d'aide; suivi des recommandations figurant dans le rapport du Bureau indépendant d'évaluation sur les conseils et les actions du FMI concernant les flux d'aide destinés à l'Afrique subsaharienne
	Aider les pays ayant bénéficié d'un allègement de dette à éviter de retomber dans le surendettement	Améliorations du cadre de viabilité de la dette et travail accru de sensibilisation; assistance technique portant sur l'amélioration de la gestion de la dette publique et le renforcement des moyens statistiques
<b>Renforcement des capacités</b>	Intensifier le renforcement des capacités dans les pays en développement; mieux intégrer l'assistance technique et la formation aux activités de surveillance en fonction des priorités des pays	Mise en œuvre de la stratégie à moyen terme pour ce qui concerne le renforcement des capacités; prise en compte des besoins des pays et des ressources d'assistance technique dans le processus budgétaire du FMI; étroite collaboration avec les donateurs pour mettre les ressources internes au service du renforcement des capacités; développement de l'assistance technique et de la formation au niveau régional, notamment par l'ouverture du troisième centre d'assistance technique en Afrique (le sixième dans le monde) et d'un nouveau centre régional de formation en Inde (le septième dans le monde)
<b>Réforme des quotes-parts et de la représentation</b>	Accroître l'efficacité et la légitimité du FMI en faisant avancer la réforme des quotes-parts et de la représentation	Augmentation ponctuelle des quotes-parts de quatre pays nettement sous-représentés (Chine, Corée, Mexique et Turquie); examen des principes devant régir la nouvelle formule de calcul des quotes-parts; examen du cadre juridique du relèvement du nombre des voix de base; augmentation des ressources en personnel des administrateurs élus par un grand nombre de pays
<b>Gouvernance et gestion</b>	Renforcer la communication et la transparence	Début de l'examen de la stratégie de communication; publication du deuxième rapport annuel sur la transparence
	Rendre le fonctionnement du FMI plus économique et plus efficace	Étude des recommandations figurant dans le rapport du comité externe d'examen de la collaboration Banque mondiale-FMI; mise en œuvre du cadre budgétaire axé sur les résultats, avec une réduction des ressources en termes réels à moyen terme; amélioration du cadre de gestion des risques; rationalisation des procédures
	Donner au FMI une assise financière viable à long terme	Rapport du Comité de personnalités éminentes sur le mode de financement du FMI

La croissance économique s'est accélérée en *Amérique latine*, passant de 4,6 % en 2005 à 5,5 % en 2006, ce qui porte la moyenne pour les trois dernières années à 5¼ %, le meilleur résultat enregistré depuis la fin des années 70. La croissance s'est redressée au Brésil et au Mexique, mais elle est restée inférieure à la moyenne régionale. La reprise arrivant à maturité en Amérique latine, la demande intérieure est devenue le principal moteur de la croissance. Les exportations nettes ont freiné l'activité, du fait en partie du ralentissement de la croissance aux États-Unis, le principal partenaire commercial de la région, même si les exportateurs de matières premières ont continué à bénéficier du niveau élevé des cours mondiaux.

Dans les *pays émergents d'Europe*, la croissance a atteint 6 % en 2006. La demande intérieure a progressé, la consommation étant stimulée par la hausse de l'emploi et des salaires réels. Les déficits courants ont continué de se creuser mais, dans la plupart des cas, ils ont été financés sans difficulté par les flux bancaires et l'investissement direct étranger. Cependant, les préoccupations suscitées par le déficit extérieur important de la Hongrie et de la Turquie se sont traduites par des pressions à la baisse sur les taux de change de ces deux pays, qui ont alors durci leurs politiques. Dans la *Communauté des États indépendants*, qui regroupe douze des anciennes républiques soviétiques, l'expansion s'est aussi poursuivie à un rythme soutenu en s'appuyant sur les cours élevés du pétrole et des autres produits de base.

Cette année encore, les pays exportateurs de pétrole du *Moyen-Orient* ont connu une croissance forte, qui s'est accompagnée de soldes extérieurs et budgétaires substantiels. Les recettes pétrolières ont poursuivi leur hausse rapide, le secteur non pétrolier a conservé son dynamisme et les gouvernements ont prévu de consacrer des dépenses importantes aux programmes sociaux, ainsi qu'à l'investissement dans le secteur pétrolier et le reste de l'économie.

En *Afrique subsaharienne*, la croissance, tirée de plus en plus par l'investissement intérieur, la hausse de la productivité et, dans une moindre mesure, la consommation publique, a légèrement ralenti tout en demeurant robuste. Dans nombre de pays, le surcroît de recettes pétrolières et l'allègement de la dette ont étayé les dépenses publiques. L'inflation est restée modérée dans la plupart des pays grâce à des politiques macroéconomiques prudentes et à une nouvelle année de bonnes récoltes.



*Terminal à conteneurs de Hambourg, en Allemagne*

Les *prix pétroliers* sont restés élevés et volatils. Après avoir atteint le niveau record de 76 dollars EU le baril en août 2006, le prix moyen au comptant du pétrole a diminué au cours des mois suivants sous l'effet à la fois du repli de la demande dans les pays industriels, du redressement de l'offre dans les pays hors OPEP et de l'apaisement relatif des tensions géopolitiques. Cependant, les réductions de production décidées par l'OPEP après le mois de novembre et la reprise de la demande au premier trimestre 2007 ont engendré un rebond des prix. Le regain de tensions géopolitiques au Moyen-Orient a eu pour effet de faire monter encore les prix en mars et avril, de sorte que le baril atteignait 65 dollars EU fin avril 2007. Les prix des *autres produits de base*, en premier lieu ceux des métaux, ont aussi enregistré une forte hausse au second semestre 2006 et pendant les quatre premiers mois de 2007, de même que les prix de certains produits agricoles, en particulier le maïs, ce qui tient en partie aux perspectives ouvertes par l'augmentation de la demande de biocarburants.

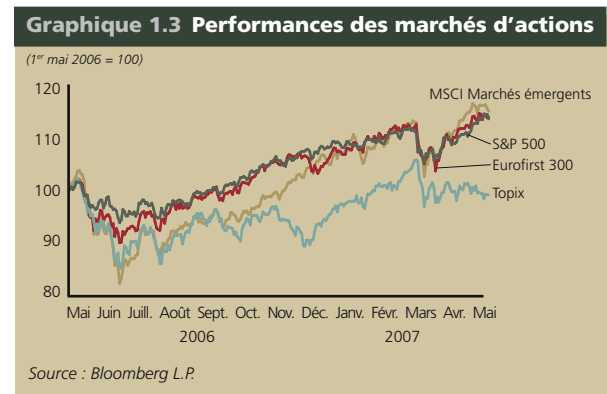
Les *politiques monétaires* adoptées par les pays membres du FMI ont reflété les positions de ces pays dans le cycle économique. La Réserve fédérale des États-Unis, soucieuse de concilier les risques de ralentissement de l'économie et la persistance de risques inflationnistes, a maintenu inchangé le taux des fonds fédéraux à partir de juin 2006. Au Japon, l'inflation restant autour de zéro, la Banque centrale a porté son taux directeur à 0,5 % en deux hausses de ¼ de point, après avoir abandonné sa politique de taux d'intérêt zéro en juillet 2006. En revanche, la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales d'Europe ont régulièrement durci leur politique monétaire. Certains pays émergents, en particulier la Chine, l'Inde et la Turquie, ont aussi resserré les conditions monétaires, la Chine et la Turquie par crainte d'une surchauffe de l'économie, l'Inde pour contrer les pressions inflationnistes. La Turquie réagissait aussi à des pressions extérieures. En ce qui concerne les *politiques budgétaires*, la réduction des déficits structurels a quelque peu progressé dans les pays industriels, essentiellement grâce à une croissance exceptionnelle des recettes. Cela dit, compte tenu du vieillissement de leur population, ces pays devront encore procéder à des ajustements substantiels pour assurer la viabilité de leurs finances publiques.

En ce qui concerne les *marchés des changes*, le ralentissement de la croissance aux États-Unis a contribué à affaiblir le dollar, lequel, entre mai 2006 et la fin avril 2007, a perdu 8,4 % de sa valeur par rapport à l'euro et 9,5 % par rapport à la livre sterling. Le yen a aussi poursuivi son repli, la faiblesse des taux d'intérêt ayant continué d'encourager les sorties de capitaux. Le renminbi s'est légèrement déprécié en termes effectifs réels, bien que son appréciation nominale par rapport au dollar se soit quelque peu accélérée et que l'excédent courant de la Chine ait encore augmenté pour atteindre 9½ % du PIB en 2006. Globalement, les marchés des changes ont continué de fonctionner de façon ordonnée et dans des conditions de faible volatilité.

La *stabilité des marchés financiers* a continué de reposer sur les perspectives favorables de l'économie mondiale. Les marchés sont restés généralement peu volatils, malgré les accès de nervosité observés en mai/juin 2006 puis en février/mars 2007. Ce dernier épisode a été provoqué par divers facteurs, le repli rapide du marché immobilier américain ayant suscité des préoccupations croissantes en raison de ses effets sur les titres adossés au marché immobilier, alors que les cas de défaut et de

retard de remboursement des prêts hypothécaires se multipliaient, en particulier pour les prêts de qualité inférieure (à surprime).

Les écarts de rendement des *obligations de sociétés* sont restés faibles. La solidité des bilans des entreprises, y compris la disponibilité d'abondantes liquidités, ont permis une vague de fusions et d'acquisitions. Cette activité, conjuguée aux bénéfices plus élevés que prévu des entreprises, a contribué à porter les rendements au-delà de 10 % sur la plupart des *marchés d'actions mondiaux*, à l'exception notable du Japon (graphique 1.3). Pendant l'exercice budgétaire 2007 du FMI, l'indice S&P 500 a progressé de 13,1 % et l'indice Eurofirst 300 de 13,9 %, tandis que le Topix a perdu 0,9 %.

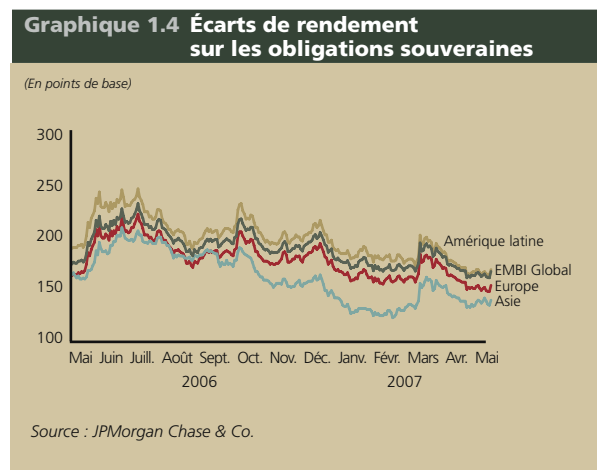


Sur les *marchés émergents*<sup>3</sup>, les écarts de rendement ont atteint les plus bas niveaux jamais enregistrés (graphique 1.4). L'activité des marchés a été soutenue par l'amélioration continue des cotes de crédit (les relèvements de notes dépassant de loin les révisions à la baisse), l'augmentation des rachats de créances souveraines (et, ainsi, la poursuite de la réduction du stock d'obligations Brady) et la diminution des émissions d'emprunts souverains. Les investisseurs internationaux ont modifié la composition de leurs portefeuilles en faveur des marchés émergents locaux. Les flux nets en direction des marchés d'actions émergents ont fluctué. En particulier, des sorties massives ont été enregistrées lors des corrections observées en mai/juin 2006 et février/mars 2007, les marchés les plus touchés étant ceux qui avaient connu la plus forte hausse. Cela dit, les actions des marchés émergents ont produit des rendements

<sup>3</sup> Les marchés émergents sont surtout des pays en développement dont les marchés financiers sont suffisamment avancés pour attirer des investissements de portefeuille étrangers ou pour emprunter fortement sur les marchés internationaux de capitaux.



élevés; l'indice MSCI des actions de marchés émergents en monnaie locale a ainsi progressé de 15,2 % entre le 1<sup>er</sup> mai 2006 et la fin avril 2007.



### Principaux travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice, les activités du FMI ont eu pour toile de fond l'intensification de la mondialisation, qui est le principal défi auquel sont confrontés le FMI et ses pays membres en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Conscient de cet enjeu, le Conseil d'administration a considérablement avancé dans la réalisation des principaux objectifs énoncés dans la Stratégie à moyen terme du FMI : renforcement et modernisation de la surveillance, recherche de nouveaux moyens d'aider les pays émergents, renforcement de la présence du FMI aux côtés des pays à faible revenu, réforme de la gouvernance et amélioration de la gestion interne du FMI de manière à en faire une institution plus efficiente et plus efficace, et donner au FMI une assise financière viable à long terme<sup>4</sup>.

#### Renforcement et modernisation de la surveillance

Pour répondre aux besoins des pays membres du FMI, la surveillance doit être ciblée, franche, transparente, impartiale et responsable, et elle doit accorder une grande attention aux effets de contagion entre pays. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a pris des mesures pour renforcer et moderniser le cadre dans lequel s'exerce la surveillance. Il a commencé par réviser la décision sur la surveillance des politiques de change, adoptée par le Conseil en 1977 et régissant depuis les activités

du FMI dans ce domaine, pour s'assurer qu'elle incarne les meilleures pratiques et exprime une vision cohérente de l'activité primordiale du FMI. À cette occasion, les administrateurs ont constaté que leurs avis convergeaient dans un grand nombre de domaines importants et, pendant la période qui fait l'objet du présent rapport, ils ont œuvré à la définition d'une vision commune dans d'autres domaines. Ils ont aussi réfléchi aux moyens d'assigner éventuellement des priorités plus explicites à la surveillance et d'introduire davantage de rigueur dans les méthodes qu'utilise le FMI pour évaluer l'efficacité de son travail de surveillance.

Le Conseil d'administration a appuyé plusieurs innovations dans la mise en œuvre de la surveillance. Il a en particulier approuvé la première consultation multilatérale du FMI, qui avait pour but d'encourager la coopération et l'émergence d'une conception commune des moyens à mettre en œuvre pour réduire les déséquilibres mondiaux tout en préservant le dynamisme de la croissance mondiale. En outre, le cadre de la surveillance du secteur financier et des marchés de capitaux a été renforcé, en partie sur la base des recommandations d'un groupe de travail interne sur l'intégration de l'analyse du secteur financier dans les activités de surveillance du FMI. Ce groupe de travail a invité le FMI à tirer davantage parti du Programme d'évaluation du secteur financier (une initiative conjointe du FMI et de la Banque mondiale décrite en détail au chapitre 2) dans le contexte de la surveillance

*La première consultation multilatérale du FMI portait sur les moyens de réduire les déséquilibres mondiaux tout en préservant le dynamisme de la croissance mondiale. Elle a réuni l'Arabie Saoudite, la Chine, les États-Unis, le Japon et la zone euro.*

<sup>4</sup> Le calendrier et le programme de travail du Conseil d'administration figurent sur le CD-ROM ci-joint, où l'on trouvera aussi le Manuel du FMI (IMF Handbook) qui contient des informations générales sur les attributions et les activités du Conseil.

bilatérale et à s'intéresser de plus près aux liens entre le secteur financier et la macroéconomie. Comme le prévoit la Stratégie à moyen terme, les outils analytiques du FMI ont été de plus en plus mis à contribution pour détecter les effets de contagion entre pays et pour en tirer des leçons sur le plan de la politique économique. La surveillance régionale a par ailleurs continué d'être développée afin de mieux comprendre l'effet des évolutions régionales sur l'économie mondiale et les économies nationales. Le Conseil d'administration a prôné un recentrage de la surveillance bilatérale, en invitant les services du FMI à se concentrer sur les risques les plus importants pour les pays membres et sur les questions qui sont au cœur de la mission de l'institution. Le FMI a aussi procédé, à titre expérimental, à la rationalisation des consultations au titre de l'article IV pour un petit nombre de pays.

Le niveau élevé des cours du pétrole a compliqué la conduite de la politique économique. C'est pourquoi le Conseil d'administration, sachant que la hausse de la demande, les contraintes de production et les perturbations de l'approvisionnement risquaient de compromettre la croissance de l'économie mondiale et d'alimenter les pressions inflationnistes, a fourni des conseils à la fois aux pays exportateurs et aux pays importateurs de pétrole pour les aider à adapter leurs politiques économiques en conséquence. Il a continué d'insister sur la nécessité d'accroître l'investissement dans le secteur pétrolier et encouragé les pays membres à répercuter la hausse des cours internationaux du pétrole sur les consommateurs afin d'éviter de fausser les profils de consommation.

*Ces dernières années, le FMI a étoffé la panoplie d'instruments à la disposition des pays à faible revenu.*

L'examen par le Conseil d'administration des *Perspectives de l'économie mondiale* et du *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*, principaux instruments de la surveillance exercée par le FMI au niveau mondial, ainsi que d'autres questions liées aux activités de surveillance de l'institution pendant l'exercice, sont traités en détail au chapitre 2.

### Soutien des programmes

De nombreux *pays émergents* ont consolidé leurs politiques économiques, remédié aux facteurs de vulnérabilité et amélioré la structure de leur dette. Certains, en particulier en Asie, ont accumulé d'abondantes réserves et développé les mécanismes de mise en commun des réserves à l'échelle régionale. Pour les pays émergents, les perspectives économiques demeurent positives; les conditions financières devraient en effet rester favorables et la croissance se poursuivre à un rythme soutenu. De ce fait, la plupart de ces pays sont aujourd'hui en mesure de trouver sur les marchés financiers internationaux les financements dont ils auront besoin pour les années à venir; aussi la demande de prêts du FMI émanant de ces pays a-t-elle fortement diminué. Cela dit, les données macroéconomiques fondamentales varient encore énormément d'un pays émergent à l'autre et les facteurs de vulnérabilité n'ont pas disparu.

Pendant l'exercice, le Conseil d'administration a réfléchi aux moyens par lesquels le FMI pourrait accroître son soutien aux pays émergents. Étant donné que ces pays sont de plus en plus tributaires des flux internationaux de capitaux, il serait particulièrement indiqué, pour appuyer leurs efforts de prévention des crises, d'approfondir la surveillance des secteurs financiers et des marchés de capitaux. Le Conseil d'administration a aussi progressé dans la mise au point d'un instrument visant à mettre des financements à la disposition des pays émergents qui mènent une politique économique avisée, mais subissent une perte temporaire de liquidités. Estimant que les politiques conduites par un pays membre sont au cœur de la prévention des crises, le Conseil d'administration a examiné un document des services du FMI sur l'origine et les coûts des chocs, et les options les plus indiquées pour mettre les pays membres à l'abri des crises.



Le Conseil d'administration a aussi examiné les moyens de conforter la présence du FMI aux côtés des *pays à faible revenu*, en collaboration avec la Banque mondiale, tout en s'attachant à les aider à parvenir à la stabilité macroéconomique et à accélérer leur rythme de croissance. Ce sont là les domaines où le FMI est le mieux équipé pour leur apporter son concours alors qu'ils s'efforcent de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces dernières années, le FMI a étoffé la panoplie d'instruments à la disposition des pays à faible revenu. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration s'est attaché en particulier à concevoir des moyens d'aider les pays qui ont bénéficié d'un allègement de dette — au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) — à éviter de retomber dans le surendettement. Il a ainsi formulé des avis sur les politiques macroéconomiques que ces pays devraient mener pour mettre efficacement à profit l'aide qu'ils reçoivent. Il a par ailleurs examiné un rapport du Bureau indépendant d'évaluation (BIE; voir encadré 5.3) sur les conseils et actions du FMI dans le contexte de l'aide à l'Afrique subsaharienne (les conclusions du BIE sont traitées au chapitre 3). Étant donné que le développement économique des pays à faible revenu dépend de façon cruciale du commerce, le Conseil d'administration a invité instamment les pays membres du FMI à œuvrer à la réussite des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha. Le FMI a aussi continué à offrir une assistance technique dans des domaines tels que la réforme de la fiscalité et des douanes pour permettre aux pays à faible revenu de tirer pleinement parti de la libéralisation du commerce, et il s'est tenu prêt à apporter un concours financier aux pays susceptibles d'être lésés à court terme par la libéralisation commerciale entreprise par d'autres pays.

On trouvera au chapitre 3 (tableau 3.1) un tableau récapitulatif des instruments par lesquels le FMI apporte son aide financière et d'autres formes d'assistance aux pays membres, ainsi que des informations plus détaillées sur ses activités de prêt et les autres moyens par lesquels il a soutenu les programmes des pays pendant l'exercice 2007.

### Renforcement des capacités

Avec le recentrage de la surveillance bilatérale, le rapport étroit entre surveillance et renforcement des capacités est devenu plus manifeste. L'assistance technique et la formation fournies par le FMI peuvent aider les pays membres à mettre en œuvre les conseils de politique économique qu'ils reçoivent dans le cadre de la surveillance. Pendant l'exercice, le FMI a continué d'aligner plus étroitement l'assistance technique et la formation sur ses priorités et celles des pays bénéficiaires et de les coordonner davantage avec les services fournis par d'autres entités.

Face au besoin impératif d'accroître les capacités des pays en développement, le FMI a ouvert le Centre régional d'assistance technique en Afrique centrale (AFRITAC-Centre) au Gabon pour servir les pays de la région et un nouveau programme régional de formation a été mis en place en Inde. Le nouvel AFRITAC — le troisième à être créé en Afrique et le sixième centre régional d'assistance technique dans le monde — complétera les activités de l'AFRITAC-Est et de l'AFRITAC-Ouest. Le centre de formation ouvert en Inde est le septième de ce type dans le monde, les autres étant situés en Afrique, en Asie de l'Est, en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient. En collaboration avec la Banque mondiale, le FMI a commencé à mettre au point un plan d'action visant à donner une plus grande place au renforcement des capacités lors de l'élaboration des stratégies à moyen terme en matière de dette dans les pays émergents et dans les pays à faible revenu, pour leur éviter de se surendetter à nouveau.

L'allocation des ressources d'assistance technique a été améliorée grâce à l'adoption de plans régionaux à moyen terme qui seront intégrés au processus budgétaire du FMI. En outre, le Conseil d'administration a engagé une réflexion pour déterminer comment garantir un financement adéquat du renforcement des capacités compte tenu de l'augmentation de la demande, notamment par un recours accru aux financements extérieurs.

### Réforme des quotes-parts et de la représentation

Pour que le FMI renforce sa légitimité, il est indispensable qu'il représente réellement tous ses membres, et qu'il soit perçu comme tel. C'est la raison pour laquelle, au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a engagé des réformes ambitieuses portant sur les quotes-parts et la représentation des membres, confor-



*Fillette à bord d'un autobus en Tanzanie*

mément à l'un des objectifs centraux de la Stratégie à moyen terme, afin de mieux aligner les quotes-parts des pays membres sur leur poids dans l'économie mondiale et d'améliorer la participation et la représentation des pays à faible revenu.

Dans son communiqué du 22 avril 2006, le Comité monétaire et financier international (CMFI) insistait sur l'importance d'une réforme de la gouvernance pour préserver et accroître l'efficacité et la crédibilité du FMI en tant qu'institution fondée sur la coopération, et demandait au Conseil d'administration de faire des propositions concrètes pour l'Assemblée annuelle de septembre 2006. Suivant les recommandations du

Conseil d'administration<sup>5</sup>, le Conseil des Gouverneurs a adopté le 18 septembre 2006 une résolution sur la réforme des quotes-parts et de la représentation accordant une augmentation ponctuelle de leur quote-part à la Chine, à la Corée, au Mexique et à la Turquie, qui étaient les pays les plus nettement sous-représentés, et énonçant un ensemble de réformes plus fondamentales qui doivent être menées à bien, si possible, avant l'Assemblée annuelle de 2007 et, en tout état de cause, d'ici à l'Assemblée annuelle de 2008<sup>6</sup>.

Un programme de travail prévoyant des consultations des pays membres ainsi que des débats formels et informels au Conseil d'administration sur divers éléments du programme de réforme a été élaboré après qu'un accord eut été trouvé sur la résolution. À l'occasion d'un débat préliminaire en janvier 2007, le Conseil d'administration a approuvé dans ses grandes lignes le cadre global proposé par les services du FMI pour modifier les Statuts de l'institution afin de permettre un relèvement du nombre des voix de base<sup>7</sup>. Il a aussi examiné la question du renforcement des ressources en personnel des administrateurs représentant un grand nombre de pays, en l'occurrence les deux groupes de pays d'Afrique subsaharienne (voir chapitre 5, note 58). En outre, le Conseil d'administration a tenu deux débats informels sur les principes devant sous-tendre la nouvelle formule de calcul des quotes-parts qui servira de base à la deuxième série d'augmentations ponctuelles. Dans son communiqué du 14 avril 2007, le CMFI a salué les progrès accomplis à ce jour et a demandé au Conseil d'administration de considérer comme prioritaire la poursuite de ses travaux sur le programme de réforme.

### Communication et transparence

La Stratégie à moyen terme met l'accent sur l'importance de la communication et de la transparence comme moyens de rendre la surveillance plus efficace et de susciter l'adhésion à des politiques économiques bien conçues. Le Conseil d'administration joue un rôle déterminant dans les initiatives de communication du FMI en définissant des orientations stratégiques, en procédant régulièrement à une revue de la stratégie de communication de l'institution (la cinquième revue a commencé au cours de l'exercice 2007) et, plus généralement, en approuvant le budget du FMI, qui alloue les ressources consacrées à la communication et aux actions externes d'information. Pendant

<sup>5</sup> Voir le communiqué de presse 06/189, «IMF Executive Board Recommends Quota and Related Governance Reforms», sur le CD-ROM ou à l'adresse [www.imf.org/external/np/sec/pr/2006/pr06189.htm](http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2006/pr06189.htm).

<sup>6</sup> Voir le communiqué de presse 06/205, «IMF Board of Governors Approves Quota and Related Governance Reforms», sur le CD-ROM ou à l'adresse [www.imf.org/external/np/sec/pr/2006/pr06205.htm](http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2006/pr06205.htm) ainsi que la Résolution du Conseil, également sur le CD-ROM.

<sup>7</sup> Aux termes des Statuts, chaque pays membre du FMI reçoit 250 voix de base auxquelles s'ajoutent les voix qui lui sont attribuées en fonction de la taille de sa quote-part au FMI, à raison d'une voix par tranche de 100.000 DTS. Jusqu'au milieu des années 70, les voix de base représentaient plus de 10 % du total des voix; cependant, les augmentations générales des quotes-parts qui ont eu lieu par la suite ont eu pour effet de faire tomber cette proportion à environ 2 %.

l'exercice 2007, le Conseil d'administration a recensé les mesures concrètes à prendre pour resserrer les liens entre les opérations du FMI et ses activités de communication, et pour faire en sorte que la communication et les actions d'information aient un plus grand impact, par exemple en veillant à ce que les principaux documents du FMI soient disponibles plus rapidement dans des langues autres que l'anglais, comme cela est expliqué plus en détail au chapitre 5. Le Comité du *Rapport annuel* du Conseil d'administration a pris des mesures pour faire de ce rapport un moyen de communication plus efficace, non seulement pour les parties prenantes officielles du FMI, mais aussi pour un plus large public<sup>8</sup>.

Les administrateurs ont impulsé les efforts déployés au FMI dans le sens d'une plus grande transparence. Pendant l'exercice 2006, ils ont invité les services de l'institution à publier des mises à jour annuelles sur l'application de la politique de transparence du FMI. Il ressort de la deuxième mise à jour, diffusée en février 2007, que le nombre des pays qui choisissent de publier (la publication est facultative) tous les rapports concernant leur économie et leur utilisation des ressources du FMI est passé de 136 en 2005 à 142 en 2006, et que la proportion de rapports publiés a augmenté pour la troisième année consécutive.

### Amélioration de la gouvernance interne

Le FMI est déterminé à devenir une institution plus performante, sans pour autant compromettre sa capacité d'assurer les principales prestations requises par la Stratégie à moyen terme. L'institution dans son ensemble — Conseil, direction et personnel — est donc engagée dans un effort collectif visant à une plus grande efficacité.

Comme cela est expliqué plus en détail au chapitre 5, au cours de l'exercice, le FMI a continué de limiter strictement les dépenses administratives. Le budget à moyen terme prévoit, après une croissance zéro en termes réels pour l'exercice 2007, des réductions réelles pendant les exercices 2008 et 2009. Plusieurs initiatives ont été prises pour que le FMI puisse s'acquitter de ses tâches de façon plus efficace et à moindre coût, notamment

en recourant davantage à la sous-traitance, en délocalisant une partie des services de soutien et en réexaminant les frais de déplacement.

Le FMI a pris des mesures en cours d'exercice pour améliorer le cadre dans lequel il gère les risques. Le Conseil d'administration réexamine périodiquement la politique de gestion des risques de l'institution et, en 2006, il a adopté des mesures pour mettre en place un système global d'évaluation des risques fondé sur les recommandations d'un groupe de travail. Ces mesures concernent quatre grandes catégories de risques : stratégiques, relatifs à la mission centrale du FMI, financiers et opérationnels. Pendant l'exercice, le FMI a procédé à sa première évaluation des risques, qui lui a permis de recenser les principaux risques pour l'institution, ainsi que les mesures en place pour y faire face. Au cours de leur débat, les administrateurs ont insisté sur leur rôle de surveillance, ainsi que sur la responsabilité fiduciaire fondamentale qui leur incombe pour la gestion des risques au FMI.

Le Conseil d'administration a aussi décidé de rationaliser les procédures du FMI, d'espacer davantage les examens dont font l'objet les politiques de l'institution, de consolider certains rapports et d'en supprimer d'autres. Il a examiné un rapport sur la collaboration entre la Banque mondiale et le FMI, établi par un comité externe à la demande des directions des deux institutions, afin de déterminer si des améliorations sont possibles dans ce domaine pour que le FMI puisse fournir des conseils de politique économique et concourir au renforcement des capacités d'une façon plus efficace et plus efficiente (voir chapitre 5). En outre, le Conseil d'administration a examiné le rapport du Bureau indépendant d'évaluation (BIE) sur le FMI et l'aide à l'Afrique subsaharienne et approuvé plusieurs recommandations qui, à son avis, permettraient au FMI d'améliorer ses politiques et ses opérations dans la région (chapitre 3).

### Examen des finances du FMI

En mai 2006, le Directeur général a chargé un Comité de personnalités éminentes d'étudier le mode de financement du FMI. Le rapport de ce comité, remis au Conseil d'administration et publié en janvier 2007, concluait que le mode

<sup>8</sup> Bien que le présent rapport annuel soit beaucoup plus court que par le passé, il n'en demeure pas moins un document de référence complet, car une grande partie des informations qui paraissaient auparavant dans la version imprimée a été transférée sur le CD-ROM ci-joint.

de financement actuel du FMI, selon lequel le revenu de l'institution provient essentiellement des intérêts qu'elle perçoit sur ses prêts, n'était pas adapté compte tenu de la grande diversité de ses fonctions et attributions<sup>9</sup>. Le comité recommandait un nouvel ensemble de mesures, notamment le développement des activités d'investissement et l'assouplissement des règles en la matière, la création d'une dotation au moyen de la vente d'une quantité limitée du stock d'or du

FMI, et la facturation des services fournis aux pays membres. Lors de sa réunion d'avril 2007, le CMFI a indiqué que le rapport du comité offrait «un point de départ solide pour la poursuite des travaux en vue de la mise au point d'un nouveau modèle visant à élargir la base de revenu». Le Conseil d'administration a engagé la réflexion sur un mode de financement pouvant recueillir un large soutien parmi les pays membres du FMI.

<sup>9</sup> Ce rapport figure sur le CD-ROM ci-joint ainsi que sur le site du FMI à l'adresse [www.imf.org/external/np/oth/2007/013107.pdf](http://www.imf.org/external/np/oth/2007/013107.pdf).